

Audition de M. Éric BOONE

Jeudi 20 juin 2019 de 14h à 16h

Maison de l'ordre des avocats de Paris, 2 rue de Harlay, 1^{er} arrondissement, Paris

Présents pour la CIASE : Thierry BAUBET (membre) ; Antoine GARAPON (membre) ; Damian MATHEY (rapporteur pour le compte-rendu)

Point d'attention : Dans cette version du témoignage, les identités du ou des agresseurs ont été modifiées par des pseudonymes, ainsi que les personnes directement mises en cause pour des faits susceptibles de recevoir des qualifications pénales (notamment : non dénonciation, non-assistance à personne en danger). Les pseudonymes sont entre slash (ex : /EPHREM/) pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté. Certaines données ont été modifiées lorsqu'elles permettaient d'identifier sans équivoque et directement ces personnes (ces modifications sont également entre //). Les autres identités, les noms d'institutions ainsi que de lieux ont été conservés.

-- Début de l'audition --

-- Introduction d'Antoine GARAPON --

Éric BOONE : Je ne sais pas encore tout ce que je vais vous dire. La première chose que je voudrais vous dire c'est merci de me recevoir. J'ai suivi d'assez près la mise en place de la Commission qui est une bonne nouvelle, une chose importante, j'en attends beaucoup.

J'en attends beaucoup car je me définis comme un fils de l'Église catholique, membre de l'Église diocésaine de Poitiers. J'y ai exercé diverses fonctions, avec plusieurs responsabilités confiées par les évêques successifs de Poitiers.

Vous avez lu ma lettre ? Dois-je raconter ce qui m'est arrivé ?

Antoine GARAPON : Nous avons reçu votre lettre et nous aimerions vous entendre sur ce qui vous est arrivé, cela nous permettra de mieux comprendre.

EB : Oui, c'est vrai. Les faits dont je peux parler se sont passés au début des années quatre-vingts. Ma famille s'installe à Toulouse au début des années 80, j'avais alors huit ans.

Je fréquente alors la paroisse des dominicains de /A/. C'est l'époque où le réseau de dominicains fonctionne à plein et est très puissant et influent. Beaucoup d'activités sont proposées. Je fais notamment partie des scouts, je vais à la catéchèse des dominicains.

Je voulais profondément y participer. En effet, dans mon enfance, je trouvais ces hommes brillants. Je le vivais intensément, je voulais être comme eux. C'était peut-être un peu naïf mais quand on me demandait ce que je voulais faire plus tard, je répondais « être comme eux ».

C'était un couvent très ouvert, peut-être un peu trop. J'entrais, je sortais, j'allais en clôture comme je le voulais.

En particulier, j'allais en cours d'Hébreu tous les mardis soirs avec le frère en cause. Un jeune frère m'a d'ailleurs interpellé un jour en me demandant ce que je faisais là. Il avait l'air très gêné. Sans doute un signe que quelque chose pouvait se passer. La notion de clôture a sans doute pris un autre sens pour moi depuis.

J'allais aussi chez les scouts à partir de l'âge de onze ans. Lors de ma première année de scout, il y avait un jeune chef de camp qui faisait Sup'Aéro à côté, encore quelqu'un de brillant. Ce chef a abusé de

plusieurs scouts lors de cet été quatre-vingt-cinq. C'était un jeune chef très lié à mes parents, il était reçu à la maison.

Il avait lors de ce camp plusieurs fois demandé à avoir des relations sexuelles avec moi, ce que j'avais refusé. Il avait vingt-deux ou vingt-trois ans. Cela avait lieu sur le territoire du Château de /B/ où le camp était installé. L'endroit était la propriété d'un frère de mon père, cela permet de montrer la proximité de ce chef avec ma famille.

Ce chef a abusé de plusieurs scouts pendant cette période.

AG : De quels abus s'agit-il ? Sans vouloir des détails douloureux, nous voulons bien comprendre de quoi il s'agit.

EB : Il a réalisé des fellations sur d'autres enfants. Mais pas sur moi.

Toutefois, j'en reste marqué et suis très mal à l'aise. Je ne vais pas bien. Je n'en ai pas parlé à mes parents mais ils ont vu que cela n'allait pas.

Par ailleurs, un camarade, /Armand/, en a parlé à ses parents. Je ne sais pas ce qui s'est passé. Je crois savoir qu'une procédure « Jeunesse et sports » a été menée et que le chef en question a été interdit de tout contact avec des enfants. Mais il n'y a pas eu de poursuites judiciaires à ma connaissance.

Mes parents ont alors proposé que je parle au /frère EPHREM/ de mon mal-être. Ainsi, sur les conseils de mes parents, j'y suis allé en toute confiance, de manière volontaire.

Avant cela, il faut que je vous raconte quelque chose. Un an avant ce camp scout, j'ai effectué une retraite pour la profession de foi chez les dominicains de B, dans l'Aude.

La nuit avant la fin de la retraite, j'ai passé la nuit dans la chambre du /frère EPHREM/ à sa demande. Je l'ai fait.

AG : Comme ça ?

EB : Oui, même si j'ai des souvenirs confus. C'est une nuit très compliquée, j'ai chaud, je me lève toutes les cinq minutes. Il me dit que je l'empêche de dormir et me fait quelques caresses, quelques bisous. Le lendemain avant de quitter le lieu du week-end, il me fait monter dans la chambre. Il me dit de ne rien dire, que les gens ne comprendraient pas.

Donc après le camp scout, je lui parle de mon mal-être, je vais pour cela dans sa cellule. Il me dit que ce qui s'est passé dans le camp scout n'a rien à voir avec lui, que c'est de l'amour entre nous. On fait un câlin (j'avais treize ans) mais pas de faits pénaux même si je suis conscient que ce n'est pas bien.

Ensuite, il propose à mes parents de m'emmener marcher dans les Pyrénées quelques jours. Il l'avait déjà proposé à d'autres jeunes mais je ne le savais pas.

Mes parents acceptent et j'y vais avec enthousiasme. J'adore la montagne.

Les faits se passent au pied du Pic du Carlit, dans les Pyrénées Orientale, au bord d'un lac. Il met en place toute une procédure pour arriver à ses fins. Il me dit ce dont il a envie et qu'il ne me forcera à rien. Quand je serai prêt, ça se produira. Avec le recul, j'ai la sensation d'un processus qu'il a pensé, ce que m'ont dit aussi les policiers que j'ai vus cette année.

J'ai fini par dire oui car je n'en pouvais plus de ses demandes, je voulais que ça s'arrête. Je lui dis que je ne suis pas à l'aise. Il me dit que ce sera un moment très doux. Il m'explique tout ce qui va se passer, qu'il prendra le temps. Qu'on va se déshabiller. Qu'ensuite il me fera une fellation. Il me fait boire du Cointreau. Il boit à lui tout seul trois quarts de la bouteille – il a par ailleurs un problème avec l'alcool, ce que tous ceux qui le connaissent savent – et moi un quart donc je ne suis pas dans un état normal. Je bois en me disant que ça va m'aider. Tout se passe comme il me l'a décrit à l'avance.

J'ai un sentiment de froid, de trembler. C'est le souvenir le plus fort que j'en garde.

Je m'endors. Je me rappelle me réveiller le matin. Il n'est plus là. Je suis pris d'une inquiétude, je sors de la tente. Il est à deux cents mètres. Je le vois en train de chanter les laudes, avec un encensoir et en habits liturgiques (ou sa robe de dominicain, je ne sais plus exactement). Il me voit me dit de venir avec lui pour prier et, comme si de rien n'était, la journée reprend.

C'est le dernier jour du séjour alors on reprend tous les deux le train, à la gare de Porté-Puymorens, en direction de Toulouse. Dans le train il me dit que les gens ne comprendraient pas ce qui s'est passé, qu'il pourrait aller en prison si j'en parlais. Ensuite, il s'endort. Ce voyage me paraît interminable, je le vois dormir.

A nouveau je ne suis pas capable d'en parler à mes parents. Parce que j'ai le sentiment d'avoir fait quelque chose de très grave.

Thierry BAUBET : Le fait d'avoir acquiescé vous culpabilise ?

EB : Oui, j'ai honte. Je suis dans une démarche pour comprendre ce sentiment et le dépasser.

TB : Vous avez débuté un travail psy sur vous récemment ?

EB : Oui, il y a trois ou quatre mois.

TB : Très récemment alors. Pourquoi avoir fait cette démarche maintenant ?

EB : Oui, si je peux dire plusieurs choses, j'ai fait un premier travail psy il y a dix ans. A cette époque, j'ai eu des soucis dans mon travail, avec un collaborateur qui m'a attaqué en justice. Je l'ai mal vécu. Si j'ai gagné mon procès, je l'ai très mal vécu. J'étais suivi pour cela. A l'occasion d'une séance, j'ai parlé à ma thérapeute de l'époque de ce qui s'était produit. Mais elle m'a alors dit que c'était autre chose que ce pourquoi j'étais venu la voir, qu'on n'avait pas à en parler. Que de plus, c'était apparemment quelque chose que j'avais surmonté. Cela m'a bloqué et j'ai d'ailleurs cessé d'aller la voir.

Il y a surtout le fait que je doive en parler avec mes enfants. J'en ai quatre. J'ai pris un temps avec chacun. Je crois qu'ils ont bien compris, que j'ai su trouver les mots. Ensuite, on en a parlé à un repas familial tous ensemble. Être tous ensemble est rare car ils sont étudiants. Cela été plus compliqué. Ils ne se comportent pas de la même façon s'ils sont seuls ou ensemble. Il y a eu de la colère, des disputes, des départs de la table.

Je me suis également mis en contact avec des policiers, avec le provincial, avec Véronique MARGRON même, mes parents, mes frères et sœurs. Donc j'ai ressenti le besoin de me faire aider.

On a mis ces mots là sur cette situation familiale. Ce qui me hante, c'est que c'est à moi qu'il propose des cours d'Hébreu, qu'il propose de m'écouter jouer du piano. Pas à mes frères et sœurs. J'ai l'impression qu'il m'avait repéré très tôt.

Par la suite, l'histoire continue. Car c'est un ami de la famille. Il célèbre notamment des mariages dans ma famille, ma sœur aînée, mon troisième frère, il célèbre des baptêmes dans la famille.

Je me marie avec ma femme. Il est présent au mariage.

L'affaire éclate en 2003-2004, je reçois un coup de téléphone d'une certaine /Bérénice/, une amie de mes parents que j'ai perdue de vue depuis longtemps.

Je suis très étonné d'entendre sa voix. Elle me dit qu'ils sont très surpris d'avoir découvert que le /frère EPHREM/ avait une personnalité plus complexe qu'ils le pensaient et qu'ils savaient que j'étais très proche de lui. Ils me disent ne rien me demander mais voulaient me faire savoir qu'ils étaient là si je voulais. Je raccroche immédiatement sans répondre. Je suis bouleversé. Ma femme me demande ce qui se passe car elle voit mon état. Alors je lui raconte, je crois que ça a été un beau et difficile moment.

Par la suite, la fille de cette femme m'écrit pour me dire que si je veux parler, ils sont là. Je lui réponds sèchement que je ne vois pas pourquoi en parler.

AG : Vous avez le sentiment qu'il y avait plus à perdre qu'à gagner à parler ?

Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église
CIASE

EB : Oui.

Je le dis parce que j'ai l'impression que c'est un fonctionnement à l'œuvre dans l'Église. Que les évêques préfèrent déplacer les agresseurs et que ça se règle comme ça. Que c'est la logique de tout le monde dans ces affaires. Qu'ils se disent : « *Oui j'ai écouté les victimes, j'ai déplacé le prêtre, que pouvais-je faire de plus ?* »

L'éloignement, dans leur esprit, c'est une façon pour eux très ferme de dire stop.

C'est toute la question de la gouvernance qui est posée à l'Église. Qu'est-ce que c'est qu'exercer une responsabilité pastorale ? Je pense qu'on n'a jamais vraiment réfléchi à cela en Église. Là je parle plus de la relation d'autorité avec les prêtres.

AG : Je trouve très intéressant ce que Mgr /R/ vous a dit et que vous rapportez dans votre courrier à la CIASE « *les dominicains sont très puissants.* ».

EB : Oui, je confirme, même s'ils ne le sont peut-être plus autant et qu'ils ne sont pas les seuls, il y a également les jésuites et d'autres, par exemple certaines communautés nouvelles, mais ils sont très puissants.

Ce que j'ai découvert très récemment en rencontrant le provincial, je crois il y a quelques semaines, ce qui me met dans une colère froide, c'est que dans le procès canonique de 2007 du /frère EPHREM/, j'ai découvert que celui qui demande la procédure, qui instruit le dossier et qui juge, c'est le provincial, c'est la même personne. Celui qui est venu m'interroger chez moi est le même que celui qui va prononcer la peine.

De plus, ce provincial, /frère THEODORE/ à l'époque, qui a mené la procédure, n'avait pas l'habitude. Comme il ne savait pas quoi faire, notamment pour la peine, il a écrit à Rome à la congrégation pour la doctrine de la foi pour avoir des instructions. La congrégation lui a écrit simplement : « *On donne une peine juste.* », sans autres éléments. Il a alors estimé qu'une peine juste c'était de l'envoyer deux ans en Italie, dans un monastère des Pouilles en Italie du Sud, un lieu splendide, où il a eu tout le temps d'étudier, de travailler, de publier. Moi aussi, j'aimerais bien passer deux ans de vacances en Italie, ça me reposerait. Il lui a été de plus interdit de venir en France, ce qu'il n'a même pas respecté, je l'ai croisé à cette époque en France.

Il m'a écrit pour s'excuser, à la demande de son provincial, j'ai les lettres. Là ça a un côté vraiment pervers, il remet sur la victime la charge de pardonner ou non. Qu'est-ce que je fais de ça ?

Et j'apprends il y a trois semaines que c'est le provincial qui demande son éloignement en Italie.

Je n'accuse en rien mais j'ai l'impression qu'il y a un système (volontaire ou non) de protection entre frères.

Un certain nombre de frères avaient une vie homosexuelle active connue de leur supérieur, à l'époque /frère JEAN-MARIE/Je sais notamment que /frère JEAN-MARIE/ a convoqué /frère EPHREM/ pour lui dire « *Là je ne peux plus te couvrir.* ». Celui-ci lui a répondu « *si tu me lâches, je dénonce toute la vie homosexuelle que tu connais et caches.* ». C'est ce système que je voudrais qu'on arrête. Mais je n'accuse de rien.

L'actuel maître de l'ordre était un ancien provincial au moment du procès canonique. Celui-ci ne répondait jamais aux courriers des victimes. C'est quand même fou, il traitait ça par le silence.

Quand j'apprends le 21 avril dernier que /frère HELIE/ (un dominicain important à Toulouse) est au courant pour moi depuis 1991 et qu'il ne me dit rien alors que je l'ai vu à plusieurs reprises, c'est compliqué dans la relation ensuite.

Quand mes parents commencent à en parler autour d'eux, /frère HELIE/ vient chez eux sans prévenir pour leur dire : « *Que faites-vous ? Vous faites du mal à l'Église.* ». Mes parents, aujourd'hui malades et fatigués, en sont blessés à jamais.

AG : Et cette culpabilisation marche ?

EB : Oui.

Je demande aujourd'hui au provincial d'obtenir une lettre d'excuses pour mes parents, pour leur dire qu'ils ont eu raison de parler à l'époque. Le provincial acquiesce et m'envoie ensuite un SMS pour me dire « *Je vais écrire et /frère HELIE/ va ajouter un petit mot.* »

J'ai la lettre là, il a écrit mais le /frère HELIE/ n'a fait que signer, rien de plus, pas un mot. Il n'a pas été au bout.

Les victimes sont aussi les parents, ils ont un sentiment de trahison absolue, un sentiment de culpabilité à mon égard : « *on n'a rien vu, on n'a rien fait* ». On en a discuté pendant des heures.

L'été dernier, à la suite de la publication de la Lettre au peuple de Dieu du pape François, à l'occasion d'une session de théologiens du groupe des Dombes, dans le train pour Lyon, je me dis : tout ça devient ridicule, je deviens complice, je dois parler. Donc je parle avec le président des Dombes, le père Jean-François CHIRON, qui réagit très bien, très vite. Il exclut le /frère EPHREM/.

Je joins alors mes parents, par téléphone et pas en direct car ils sont loin de moi, pour leur dire que j'ai décidé de parler. Ce n'est pas ce qu'il faudrait mais je ne peux aller les voir, nous sommes éloignés. Je pensais que ça allait être une réaction de joie. Ma mère a une réaction de joie, mais mon père me dit : « *Mais pourquoi tu vas remuer toute cette merde.* » Pour lui, c'est inaudible, encore maintenant.

Dans cette question, les parents sont souvent ignorés alors qu'ils sont très importants. Dans mon dossier, quand je regarde les autres victimes, ce sont beaucoup les parents qui bougent. Pour eux, c'est insupportable.

Il y a vraiment cette culpabilité : « *on n'a rien vu, on n'a rien fait, ...* »

AG : Surtout en ce qui vous concerne, ils vous remettent « dans ses pattes » si je peux dire.

TB : Le sentiment de culpabilité n'est pas la même chose que la responsabilité. Ça se travaille avec le temps. C'est quelque chose qu'on entend avec toutes les victimes : tous ceux qui sont sortis du Bataclan en sont sortis avec de la culpabilité, mais ça peut se travailler.

Je suis très attentif à ce que vous dites, pour les parents, les personnes plus âgées, plus rigides, c'est une rupture terrible et, du coup, ça remet de la culpabilité pour vous.

EB : Oui, et s'ils m'ont envoyé voir un prêtre, c'est assez révélateur d'une génération. Moi j'enverrais mes enfants voir un psy. Pour mes parents les pys étaient des gauchistes, dans leur milieu familial c'était clairement des gens un peu dangereux. Il valait mieux aller voir un prêtre.

AG : J'aimerais revenir sur des pratiques qui paraissent avoir eu cours dans la province de Toulouse, dans mon milieu on appelle ça le « système barbichette ». Chacun se tient. Pouvez-vous en dire plus ?

EB : Moi ce que j'en perçois, c'est un système lié à la sexualité des frères. Je le tiens du /frère JEAN/ (provincial de /C/). Je l'entends dire rapidement après son élection que des jeunes rentrent chez les dominicains (j'avais vingt ans, je tombe alors de l'armoire) pour vivre tranquillement leur vie homosexuelle.

Petit, j'avais demandé à mes parents un dimanche (à 8 ans) : « *Pourquoi certains dominicains disent " Il y en a qui ne sont pas pratiquants " ?* » Ils m'envoient voir ailleurs en disant que je n'ai sans doute pas compris. Je comprends maintenant.

Du coup, on a couvert des frères un peu plus déviants, voire carrément déviants.

Ce que j'ai vu c'est le virage complet de la province de Toulouse. Un virage théologique avec des frères néo-thomistes, formés notamment à Fribourg, qui cherchaient à proposer une théologie rigoureuse, selon une logique restauratrice.

Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église
CIASE

Eux en tous cas, ont apporté une espèce de rigueur théologique, une foi néo thomiste mais cela s'est fait au prix d'un repli identitaire. On publie quelque chose de très carré, très rigoureux. A mon avis, ils s'en sont sortis comme ça avec une rigueur identitaire : « *pas de ça chez nous* ».

AG : Une telle rigueur peut masquer des pratiques contraires.

EB : Sans doute oui, pour certains.

J'aimerais bien aller relire toutes les homélies prononcées de dimanche en dimanche à Toulouse, je crois me souvenir qu'au fil des années on avait de plus en plus d'homélies sur la morale intime, familiale, sexuelle ... de plus en plus on pointait un problème interne à l'ordre mais ça plaisait à la société des croyants.

AG : Société à droite, conservatrice.

EB : Oui, je ne porte pas de jugements, mais oui.

Ce qui a été éclairant pour moi c'est de lire *Sodoma*. MARTEL m'a aidé à comprendre le mécanisme. Dans les années 30 ou 40, un jeune homme qui découvrait son homosexualité trouvait dans l'Église une façon possible de la vivre sereinement et sans soupçon. On pouvait ainsi, en devenant prêtre, vivre sa vie homosexuelle de façon apaisée et discrète. Et c'est bien, je ne juge pas.

TB : C'est une vulnérabilité terrible cet écart entre le vécu et la réalité, et ce grand écart qui s'accroît.

EB : Oui, je le crois, c'est la thèse de MARTEL.

TB : ça favorise l'émergence du prédateur qui construit une carrière et menace les autres de révéler leurs secrets.

EB : Moi j'ai eu un cas de conscience en 2005 quand un autre grand théologien, Bernard SESBOÛE, m'a écrit pour me dire « *on pense à toi pour le groupe des Dombes* » auquel je sais que /frère EPHREM/ appartenait. Je trouvais ça quand même stimulant et qu'il n'y avait pas de raison que lui y soit et pas moi, donc j'y suis allé mais ça n'a jamais été très simple.

La première fois que je m'y rends en 2006, je descends de la voiture qui m'avait emmené. /Frère EPHREM/ fonce sur moi, m'emmène marcher, et me dit : « *Tu dois savoir deux choses : 1. n'oublie jamais que si tu es ici c'est grâce à moi -- ce qui est faux, ça ne marche pas comme ça, je le sais maintenant -- ; 2. Tout ce que tu as dit c'est faux* ».

Ce n'est pas le bon terme psychiatrique, mais c'est un pervers, un monstre. C'est un homme d'une culture et d'une intelligence rares avec un réseau très important en raison de ses qualités mais ça n'est qu'une intelligence. Il est aussi très immature.

Son erreur c'est de croire qu'il pouvait me maintenir dans sa dépendance. De croire qu'il me tenait. Il m'a fait connaître des gens incroyables. Mais c'est son erreur, il a été d'une immaturité totale car aujourd'hui j'utilise ces rencontres pour faire connaître ce qu'il est.

Quand en 2007, il y a eu ce procès canonique, il a fait un arrêt cardiaque même s'il s'en est remis.

Et là quand il a été exclu du groupe des Dombes, il a fait un AVC massif. On m'a dit qu'il est désormais hémiplégique, il parle mal et il n'écrit plus. Il est éloigné dans un lieu de repos. C'est intéressant.

TB : Est-ce que vous vous en êtes voulu par rapport à ça ?

EB : En 2007 oui, aujourd'hui non. Je ne souhaite pas sa mort, mais je ne m'en veux vraiment pas.

J'ai entendu dire qu'il voulait écrire un livre sur la situation de l'Église aujourd'hui. Beaucoup de victimes m'ont écrit pour me dire « *Éric on ne peut pas accepter ça.* ». Mais moi ça m'intéresserait de savoir ce qu'il a à dire.

Je peux vous lire quelque chose de lui : il devait célébrer un baptême d'un enfant d'ami mais cela a été annulé car ils avaient appris ce qu'il avait fait. C'est très intéressant pour comprendre ce qu'il est.

-- Lecture de la lettre --

« (...) Je me limiterai à poser trois questions, que je vous demande simplement d'entendre :

Est-il honnête d'exiger d'un célébrant, qui a pour tâche de transmettre les sacrements de la foi, qu'il soit impeccable et sans défauts ? Depuis les origines de l'Église, la parole qui sauve et qui guérit est transmise par des hommes (et des femmes) qui ont eux-mêmes besoin d'être guéris et sauvés. En mettant les choses au pire, saint Augustin a montré que même un prêtre hérétique ou indigne (ce que, grâce à Dieu je ne crois pas être ...) administrait valablement les sacrements. Et comme le dit justement le prêtre avant la communion, à chaque célébration de l'eucharistie « Ne regarde pas nos péchés mais la foi de ton Eglise ».

Est-il sain de gérer une souffrance en se repliant sur elle ? Ne vaut-il pas mieux tenter d'en parler avec celui qui l'a causée (encore cette façon d'attirer vers lui) comme le suggère notamment l'évangile de Matthieu. Si scandale il y a eu (ce que je crois en effet) il me semble que d'en parler pourrait le ramener à de justes proportions – non pour le réduire, mais pour l'objectiver. Et c'est sans doute la condition pour que puisse s'opérer le fantastique renversement suggéré par l'Évangile : que la pierre d'achoppement (sens étymologique du mot « scandale ») devienne une pierre de construction.

Est-il juste d'enfermer un homme dans un moment de son existence passée sans jamais s'enquérir directement de son évolution, mais en colportant sur lui des rumeurs infondées ? Comme le disait déjà Nicodème, dans l'évangile de Saint-Jean : « Notre loi juge-t-elle un homme sans d'abord l'entendre et savoir ce qu'il fait ? ». Ce qui vaut chez les juifs ne vaut-il pas plus encore chez les chrétiens ?

J'ai des torts. Je les reconnais. Depuis vingt-cinq ans que je suis dominicain, j'ai pu explorer mes faiblesses – et travailler à les réduire. En outre, j'ai beaucoup vu et entendu autour de moi. Mais je crois en un Dieu de miséricorde, et je m'efforce d'approfondir et d'annoncer cette bonne nouvelle. En cette année jubilaire, je rêve de réconciliations et de nouveaux départs. Acceptez-vous qu'ensemble nous réalisions ce rêve ? »

Ce courrier est très révélateur et cette façon de citer les écritures ...

AG : Et ce côté : venez vers moi, je suis au centre de tout », « je suis le principe organisateur de tout », c'est très impressionnant.

EB : Il dit aussi : « ce n'est pas juste, vous fixez ma vie dessus. J'ai fait une psychanalyse ... »

Stéphane JOULAIN dit des choses très intéressantes là-dessus, le risque de ces thérapies c'est d'avoir un effet miroir, que la personne qui parle s'auto justifie et renforce son système.

-- Echanges sur les apports de la psychanalyse comme thérapie entre TB et EB --

AG : Il y a quelque chose de très difficile du fait de l'emprise de l'Église sur les fidèles.

EB : Oui, il y a des écrits du /frère EPHREM/ qui sont publics. Il y a toute une littérature mystico érotico spirituelle ...

Un des premiers textes qu'il m'a fait traduire en hébreu c'est le Cantique des cantiques, à douze ans ... J'ai bien appris l'hébreu mais il m'a fait aussi tout le commentaire érotico-spirituel autour en même temps que la traduction. Je ne comprenais pas mais j'ai l'impression qu'il me préparait.

AG : j'ai une autre question : il y a eu d'autres victimes qui se sont associées entre elles ?

EB : Les liens entre victimes se font en 2002 et 2004, et c'est là que je me suis dissocié mais ce que je sais c'est que le père d'une jeune femme qui est toujours blessée, démolie, a continué de contacter des victimes. Apparemment, une plainte aurait été déposée mais je ne sais pas ce qui s'est passé (peut-être classée sans suite).

En octobre 2018, je reprends contact avec ce père qui vivait du côté de Trèbes. Je l'ai recontacté à un mauvais moment, celui de l'inondation de Trèbes, il était en pleine urgence et il ne comprend pas mon

appel. Mais il me met en contact avec plusieurs autres jeunes femmes victimes, qui étaient toutes en situation de fragilité au moment des faits (c'est un point commun), deuil, etc. C'est sa façon de procéder. De plus, il médiatise toujours avec de l'alcool.

Je rencontre un certain nombre de personnes dans ces mêmes cercles, je comprends qu'il est père d'un enfant, sans doute deux. Je comprends que ces jeunes femmes sont dans un état de culpabilité énorme. Elles sont très fragiles.

Aujourd'hui, c'est un peu moi qui anime, je les contacte, je prends des nouvelles, je les pousse à faire des signalements. Je leur dis que ce n'est pas à nous de décider s'il y a prescription.

J'ai été auditionné deux fois par la police.

Aux dernières nouvelles, l'affaire a été concentrée à Toulouse.

J'essaie de les pousser à ça. Je pense que désormais l'ordre est de notre côté. Du moins, c'est ce que le provincial me dit.

J'essaie aussi de les pousser à contacter la CIASE. Mais ils me répondent que ça ne sert à rien, que c'est un rapport de plus, qu'on a essayé il y a dix ans de faire quelque chose et que rien ne s'est passé.

Ce qui m'étonne, c'est d'être la seule victime homme. Il doit y en avoir d'autres. Je sais qu'il a emmené d'autres jeunes hommes dans la montagne.

Il avait créé un club « Les poussins mystiques » réunissant des enfants, j'avais oublié ce nom mais j'en faisais partie.

AG : Ce nom est terrible.

TB : Vous faites partie d'une association ?

EB : Non, je suis sur le forum de La parole libérée¹ mais je ne suis pas d'accord avec la ligne éditoriale. Je suis catholique et je ne pense pas être horrible, je ne veux pas changer cela.

Je suis en lien avec une femme qui écrit sous le pseudonyme de « Caro abusée »² (mais je ne suis pas sûr du nom) et qui est dans le 87.

AG : Vous voulez fonder une association ?

Non, plutôt un groupe de théologiens de haut niveau pour réfléchir aux implications pour l'Église mais ceux que je connais ne veulent pas. Ils considèrent que c'est annexe. Moi, je pense qu'on ne peut plus faire de la théologie comme il y a même six mois. Ce qui arrive à l'Église catholique nous oblige à revoir la façon d'enseigner l'ecclésiologie.

AG : Et le groupe fondé par les évêques ?

EB : Les évêques, j'ai beaucoup de respect pour eux, mais ils ne sont pas trop théologiens.

Je sais que Véronique MARGRON fait beaucoup de choses de son côté. Mais c'est difficile.

Hier soir, j'étais à Niort pour une conférence, j'ai commencé la soirée comme ça. J'ai commencé par dire qu'il fallait réfléchir à cela.

Des gens m'ont répondu : « *C'est la faute des médias, vous êtes naïf. On sait bien que les médias en veulent à l'Église, vous vous illusionnez, ce sont quelques erreurs de parcours.* »

Moi j'ai très peur qu'on soit en train de passer à autre chose. J'ai vu mon évêque la semaine du 4 mars où il y a eu la condamnation de BARBARIN, le documentaire sur les religieuses abusées, ... le samedi après cette semaine terrible, il était dans un état de sidération, je le vois touché et ça m'émeut. Je

¹ <https://www.laparoleliberee.fr/forum/>

² <http://www.religieusesagressees.fr/>

discute avec lui, il me dit qu'il ne sait pas quoi faire face à ça.

Mais maintenant je sens qu'on est dans une autre phase, pas sans risques, on se dit « *Allez le gros de la vague est passé, ça va revenir comme avant.* »

Pour moi, c'est le plus grand risque aujourd'hui.

Pour moi, la question qui traverse aujourd'hui la CEF et la question la plus importante, la plus difficile, c'est le choix entre deux options :

- D'une part, des évêques de plus en plus nombreux considèrent que l'Église doit occuper une position de niche dans la République où les gens se reconnaîtront entre eux. Position que la République organisera sans doute avec plaisir. Ils se reconnaîtront par des codes, entre gens bien portants ;
- D'autre part, il y a quelques évêques qui, à mon avis, avec courage, estiment que l'histoire de l'Église atteste que l'Église ne s'est jamais laissée enfermer dans une niche, elle n'a jamais renoncé à être une Église pour tous.

Il ne s'agit pas pour moi d'être une niche, un lobby mais d'avoir une parole pour tous.

AG : Et sur la question du célibat ?

EB : C'est un sujet non traité, moi-même je ne m'autorise pas à parler de ça avec les prêtres et encore moins les évêques.

J'ai parlé de mon histoire à certains des jeunes prêtres que je connais. Leur réaction est de pleurer, c'est un milieu où la parole est taboue, et j'ai l'impression qu'une soupape explose quand on les met face à ça. On ne sait pas quoi faire, dire, donc on gère par le sentiment.

Ce n'est pas parce qu'on a parlé de ces questions pendant trois jours au séminaire il y a vingt ans que c'est réglé.

Mais je suis gêné pour parler de ça avec eux.

TB : Est-ce que vous diriez qu'à certains moments, vous avez comme oublié cette histoire ?

EB : Non je ne l'ai pas oubliée, je dirais qu'il n'y a pas un jour où on n'y pense pas.

Il y a même parfois des moments où des choses très petites nous y font penser d'un coup.

Moi je ne peux pas imaginer que toutes les difficultés que je peux avoir dans ma vie sont liées à ça. Mais quand j'en parle à ma femme, elle me dit que les liens sont souvent évidents.

Par exemple, dans certaines circonstances où je ne me sens pas bien, je ressens un froid physique quand je me sens mal à l'aise comme le froid que j'ai ressenti à l'époque. J'ai des séquelles claires.

Quand mes enfants ont eu treize ou quatorze ans, j'ai eu peur pour eux. Inconsciemment, je ne voulais pas qu'ils sortent de la maison. Mais maintenant je comprends que c'était lié.

TB : J'avais une deuxième question : quand vous êtes en contact avec des gens à propos de la CIASE, pensez-vous qu'ils ont bien compris les différents modes de contact de la CIASE ?

EB : Honnêtement non, j'ai trouvé que l'appel à témoignages a eu une bonne couverture, sérieuse. Mais c'est compliqué de comprendre, pour les gens avec qui je suis en contact, s'ils vont être auditionnés, s'ils vont recevoir un questionnaire. Certains ont l'impression que ce n'est que pour les mineurs ou les victimes mineures au moment des faits.

TB : Ça veut sans doute dire qu'on doit re-communiquer sur tout cela.

-- AG et TB rappellent brièvement les principes et les modalités de l'appel à témoignages --

AG : Nous voyons tous les cas, des gens qui restent proches de l'Église, d'autres qui sont très fâchés et

s'en sont éloignés.

EB : Moi je suis très fâché avec l'Église tout en y restant.

Ce qui me frappe et qui me laisse un sentiment pas serein, je reviens à la lettre du pape du 20 août 2018, c'est inédit comme document. Ce qui me frappe, c'est que c'est un coup de colère du Pape. Si j'étais évêque de Poitiers (ce qui n'arrivera jamais), j'aurais démissionné ou convoqué quelque chose ... Mon évêque ne sait pas quoi faire, ne fait rien. Il dit qu'il est frappé, démuni, mais rien de plus.

En tant que secrétaire du synode de mon diocèse, j'ai organisé une journée pour la promulgation de la nouvelle loi de l'Église diocésaine. J'ai proposé d'user de cette journée pour organiser une réflexion sur le sujet mais on m'a répondu que non. Quand j'en parle au vicaire général qui est un ami : il me dit je comprends, dis-moi si tu as besoin de quoi que ce soit ... Mais moi je n'ai pas besoin de quelque chose, je veux que l'Église travaille dessus, et quand je lui dis il me répond « *Mais chez nous à Poitiers, il n'y a pas de cas* ». Cela ne devrait pas empêcher de réfléchir, bien au contraire.

Le problème c'est que dans l'Église, puisque vous êtes ordonné vous êtes considéré comme omni-compétent. Mais en réalité, non.

AG : Il y a quelque chose qui revient souvent, c'est le cléricalisme.

EB : Attention, dans le document du Pape, le clerc ce n'est pas forcément le prêtre, ça peut être un laïc, c'est quelqu'un qui a un pouvoir de domination, spirituel, sexuel, ...

TBA : Nous n'avons plus de questions mais votre audition ne s'arrête pas là, si on peut rester en contact ?

EB : Avec plaisir.

Je m'étais donné plusieurs objectifs cette année : porter plainte et être auditionné ; rencontrer le provincial ; vous rencontrer. C'est important pour moi, pour avancer.

En revanche, je ne veux pas être médiatique sauf si cela peut aider des victimes à parler.

L'important pour moi c'est de maintenir la pression sur l'Église pour qu'elle ne passe pas à autre chose.

TB : Est-ce qu'il y a des choses que vous auriez aimé nous dire ou que vous auriez aimé qu'on vous dise ? Sur le déroulement de l'entretien ?

EB : Non.

AG : Est-ce que ces notes peuvent être diffusées, est-ce que vous demandez l'anonymat ?

EB : Non ; pourquoi voudrais-je l'anonymat ? Peut-être pour mes enfants qui n'ont rien demandé. J'ai eu la même question avec la journaliste de *La Croix* avec qui je travaille sur cette question. Même si mes enfants n'ont rien demandé, l'anonymat serait une double peine après tout cela.

AG : Est-ce qu'on peut vous citer dans un rapport ?

EB : Oui.

AG et DMA : Et pour les notes, peut-on vous les transmettre pour relecture / amendement ?

EB : Oui bien sûr, au contraire.

AG : Peut-on publier la lettre que vous avez reçue ? C'est un monument.

EB : Dans mon grand dossier, j'ai une lettre du cardinal BARBARIN envoyée à une autre victime qui avait témoigné auprès de lui sur /frère EPHREM/. Quand j'ai été auditionné au mois de mars après la condamnation de BARBARIN, les policiers m'ont demandé de la voir, je ne l'ai pas fait car je pensais que c'était pas la peine d'en rajouter.

Quand /frère EPHREM/ a été condamné en 2007, après il est revenu dans le diocèse de Lyon et donc

**Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église
CIASE**

BARBARIN savait. Il écrit dans sa lettre qu'il la remercie du témoignage et qu'il prie pour la victime. C'est aberrant. On utilise un discours pieux pour cacher des réalités graves.

Aujourd'hui, on essaie de rouvrir le dossier à Rome malgré l'impossibilité de juger deux fois la même personne pour les mêmes faits.

On a aussi demandé au provincial de Toulouse que /frère EPHREM/ soit réduit à l'état laïc. Le provincial nous dit que ce n'est pas possible. Nous demandons son exclusion de l'ordre, il nous dit que ce n'est pas possible, qu'il faudrait monter un dossier très complexe transmis au maître de l'ordre qui déciderait d'envoyer ou non à la congrégation pour la doctrine de la foi.

C'est pervers aussi car le droit canon annonce des peines qui ne sont jamais mises en œuvre.

AG : La solidarité avec l'Église est plus forte que le fait de dévaster des vies. Il y a des conflits de solidarité en toute chose mais si un lien l'emporte sur tout, jusqu'à la mort, c'est terrible.

EG : Oui, l'idée c'est que si on arrive à faire rouvrir le procès canonique, il faudrait que le provincial se déporte.

AG et TB : bien nous en avons terminé pour notre part, avant de partir accepteriez-vous de nous montrer les lettres dont vous nous avez parlé ?

EB : Oui.

-- La lettre mentionnée et deux lettres d'excuses de /frère EPHREM/ à EB et ses parents sont montrées, avec en-tête de la basilique /San N/ dans les Pouilles --

- Remerciements et salutations, AG raccompagne M. BOONE --

Fin de l'entretien